

[Text]

ized countries have some form of planning mechanism, and it was his view that Canada should have one also. He said:

We have to plan. That word, of course, drives people up the wall. Economists flinch when the word 'planning' is mentioned, because there is a belief among a certain school of economists that there is a cosmic force known as the market, and that any attempt to second-guess the market - which works in mysterious ways - can only cause wrath on the part of those in charge of the cosmic force and that, in any event, a bunch of bureaucrats can never make the right decision. (1-32-3:14)

Many witnesses were skeptical of the effectiveness of an industrial strategy which selects industry sectors, and possibly firms within those industry sectors, that are most likely to prosper in the future and gives them special treatment. On this point, the Honourable Ed Lumley, Minister of Industry, Trade and Commerce and Minister of Regional Economic Expansion said, "... regarding industrial planning, I have never been one to believe that any minister, or any collection of political people and bureaucrats, can set up a so-called 'industrial strategy'. I have always thought it should be market led, because the expertise is in the markets". (1-32-7:22) Dr. Neufeld reflected the same view when he told the Committee that "... picking 'winners' often involves picking individual companies within industrial sectors that are most likely to adapt, survive, and prosper. This is a near impossible task in most cases". (1-32-12:9)

Professor Chambers maintained that "It is not difficult to see the losers". (1-32-1:26) However, Mr. Lumley pointed out that there are a number of Canadian firms in the so-called soft sectors, such as textiles, clothing and shoes, which are very competitive in export markets. Mr. Tyaack noted, in this regard, that "... technology tends to spread itself across sectors. It rarely has an industrial label. It is extremely difficult to predict the impact technology might make on an industry when all of the data one has respecting that industry pertains to industry as it is now". (1-32-16:6)

Dr. Neufeld told the Committee that both industrial policy and technology policy had the same two objectives. He said:

Industrial policy, as I see it, must seek to enhance the efficiency of the Canadian economy in production and distribution, and it must help in the development of new products and services that future buyers, at home and abroad, will want to buy. If it is successful in this, it will help protect and enhance the economic well-being of the Canadian population.

Technology policy must have precisely the same double objective. If properly applied, it has great potential for improving Canadian industrial efficiency and competitiveness, and for helping to create new products and services. (1-32-12:6)

In order to be meaningful and effective, technology policy must be formulated in consultation and co-operation with all concerned, including provincial governments and universities

[Traduction]

dotés d'un certain mécanisme de planification et il a ajouté qu'à son avis le Canada devait, lui aussi, avoir un plan.

«Nous devons planifier, a-t-il ajouté. Évidemment, ce mot énerve les gens. Les économistes sourcilent lorsqu'on prononce le mot planification, parce qu'une école de pensée économique prétend qu'il existe une force cosmique que l'on appelle le marché, et que toute tentative en vue de prédire le marché—ses voies sont impénétrables—ne peut qu'attirer la vengeance de ceux qui dirigent la force cosmique, et que de toute façon, une poignée de bureaucrates ne peuvent jamais prendre la bonne décision» (1-32-3:14).

De nombreux témoins ont douté de l'efficacité d'une stratégie industrielle qui choisit certains secteurs industriels, voire certaines sociétés dans ces secteurs, qui ont le plus de chance de prospérer, et leur accorde un traitement spécial. À cet égard, l'honorable Ed Lumley, ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion industrielle et régionale a déclaré ce qui suit: «... en ce qui concerne la planification industrielle, je n'ai jamais pensé comme d'autres, qu'un ministre ou qu'un groupe d'hommes politiques et d'administrateurs peuvent mettre au point une véritable «stratégie industrielle». J'ai toujours été convaincu que ce genre de stratégie doit être l'oeuvre du secteur privé puisque c'est là que se trouvent les compétences» (1-32-7:22). M. Neufeld a semblé partager cet avis lorsqu'il a dit au Comité: «... le choix des «gagnants» consiste souvent à sélectionner les sociétés industrielles qui sont les plus aptes à s'adapter, à survivre et à prospérer. Dans la plupart des cas, c'est une mission quasi impossible» (1-32-12:9).

Le P^r Chambers a soutenu qu'«il n'est pas difficile de distinguer les perdants» (1-32-1:26). Toutefois, M. Lumley a signalé que certaines sociétés canadiennes des secteurs dits mous, tels que le textile, le vêtement et la chaussure, sont très compétitives sur les marchés d'exportation. M. Tyaack a noté, à cet égard, que les progrès techniques «... ont tendance à toucher plus d'un secteur. On peut rarement les associer à une industrie précise. Il est très difficile de prédire l'impact de diverses techniques sur une industrie particulière lorsque les seules données dont on dispose portent sur la situation actuelle de cette industrie» (1-32-16:6).

M. Neufeld a expliqué au Comité que les politiques industrielles et technologiques visent les deux mêmes objectifs. Il a dit:

«Selon moi, une politique industrielle doit viser à accroître l'efficacité de l'économie canadienne en matière de production et de diffusion et aider à créer de nouveaux produits et services que les futurs clients, au Canada comme à l'étranger, voudront acheter. Si elle y parvient, elle aidera à préserver et à améliorer le bien-être économique des Canadiens.

La politique technologique doit viser précisément ce même double objectif. Si elle est bien appliquée, elle a toutes les chances d'accroître l'efficacité industrielle et la compétitivité du Canada, et d'aider à mettre au point de nouveaux produits et services» (1-32-12:6).

Pour être utile et efficace, la politique technologique doit être élaborée en consultation et en coopération avec tous les intéressés, notamment les gouvernements provinciaux et les